

Paris, le 09 décembre 2025

## Bilan prévisionnel 2025 de RTE : un éclairage essentiel pour choisir entre déclin et modernisation

**À la suite de la publication du Bilan Prévisionnel (BP) 2025 par RTE, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) salue les enseignements du rapport qui confirment que la situation actuelle d'abondance de la production d'électricité constitue une opportunité majeure pour accélérer la décarbonation et la réindustrialisation de notre pays. Utiliser cet atout pour décarboner rapidement notre consommation d'énergie constitue par ailleurs le scénario le plus efficace car présentant les « coûts systèmes » les plus bas. Ce nouveau document stratégique pour la définition de la politique énergétique française confirme enfin qu'il est essentiel de ne pas sacrifier le long-terme au court-terme et rappelle le rôle central des énergies renouvelables terrestres dans le mix énergétique.**

Comme le souligne RTE dans la mise à jour de son bilan prévisionnel, notre pays dispose d'un atout majeur : une électricité totalement décarbonée, compétitive par rapport à nos voisins européens et actuellement abondante. Cette situation a déjà été observée dans les années 1990 et avait conduit à déployer des solutions pour réconcilier offre et demande d'électricité. Aujourd'hui, comme le rappelle RTE, beaucoup de projets qui conduisent à une consommation d'électricité accrue ont atteint des stades de développement avancés : près de 30 GW de projets industriels ont ainsi sécurisé un accès au réseau électrique.

Fort de ces atouts, le bilan prévisionnel nous délivre **un enseignement central : le scénario dit de « décarbonation rapide » consistant à accélérer la concrétisation des projets de décarbonation et d'électrification est bien plus efficace que celui visant à ralentir le développement des énergies renouvelables**. Le coût complet du système énergétique serait en effet plus bas de 7€/MWh (que dans le cas d'un scénario de décarbonation lente), alors qu'il ne baisserait que de 2€/MWh dans un scénario de ralentissement des EnR. De la même manière, les gains pour le parc nucléaire (*via* une moindre modulation) seraient bien supérieurs dans le scénario de « décarbonation rapide » et bien moindres dans un scénario de baisse des ambitions sur les renouvelables.

*« Les analyses menées par RTE nous démontrent aujourd'hui qu'il est essentiel de ne pas sacrifier le long-terme au court-terme. Comme notre pays l'a déjà connu dans le passé, nous vivons une situation d'abondance de production. Ceci doit être vu comme une opportunité et non pas comme une contrainte. Cet atout nous permettra d'être plus souverain et de concrétiser des projets industriels sur notre territoire grâce à une électricité au prix très compétitif. Ne nous morfondons pas dans un réflexe conservateur et passiste qui conduirait notre pays à rater ces opportunités. C'est finalement un choix entre déclin ou modernisation. Nous sommes confiants dans le fait que le gouvernement fera le bon choix dans le cadre de la prochaine Programmation pluriannuelle de l'énergie », déclare Jules NYSEN, Président du SER.*

### Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00  
Cynthia KARI - 07 87 14 71 26

[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.